



Parquet Fédéral

Rue aux Laines 66 bte 1
B-1000 Bruxelles
tél +32 2 557 77 11
fax +32 2 557 77 94

Bruxelles, le 2 novembre 2009

Monsieur Christophe MARCHAND
Avocat
Rue Berckmans, 83
1060 Bruxelles

Nos réf.: FD56.98.262/04/JMT/yp
FD55.98.229/04
FD35.97.15/06
FD35.97.12/06
FD35.98.170/07
FD35.98.263/07

Vos réf.: /
Annexe : /
Secrétariat F

Monsieur l'Avocat,

Faisant suite à vos lettres du 9 et 26 octobre 2009 et après examen de la traduction de la décision italienne que vous m'avez transmise, je peux vous confirmer que l'ensemble des dossiers repris aux pages 11 à 13 du document italien sont des dossiers qui ont été fédéralisés par mon office et qui sont toujours actuellement en instruction.

Le dossier 81/05 est le dossier FD56.98.262/04 actuellement instruit par Madame le juge d'instruction GREGOIRE.

Le dossier 82/05 est le dossier FD55.98.229/04 actuellement instruit par Madame le juge d'instruction PANOU.

Le dossier 41/06 est le dossier FD35.97.15/06 actuellement instruit par Madame le juge d'instruction PANOU.

Le dossier 42/06 est le dossier FD35.97.12/06 actuellement instruit par Madame le juge d'instruction PANOU.

Le dossier 170/07 est le dossier FD35.98.170/07 actuellement instruit par Madame le juge d'instruction PANOU.

Le dossier 157/08 est le dossier FD35.98.263/07 actuellement instruit par Madame le juge d'instruction PANOU.

A l'exception du dossier 82/05 (FD55.98.229/04) dans lequel votre client, AYACHI Bassam, a été inculpé par le juge d'instruction Daniel FRANSEN le 5 décembre 2008, et pour lequel vous avez par ailleurs déposé une requête le 13 octobre 2009 sur pied de l'article 61 ter du code d'instruction criminelle, dans aucun des autres dossiers, votre client, AYACHI Bassam n'a été à ce stade inculpé.

J'estime par ailleurs que la décision des autorités judiciaires italiennes d'entreprendre des poursuites pénales en Italie sur base du contenu de leur dossier, ne confère pas à votre client le statut d'inculpé ou d'assimilé à

inculpé lui permettant d'avoir accès à des dossiers toujours en cours d'instruction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Avocat, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Jean-Marc TRIGAUX,
Magistrat fédéral.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'M' followed by a long vertical stroke.